

# L'édition vaticane de chant grégorien [suite]

Autor(en): **Bovet, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 14

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039403>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rappellent au fur et à mesure ce qui est nécessaire pour l'exposition, réunissant les choses qui s'expliquent l'une l'autre, de sorte que les leçons forment une chaîne continue, dont on ne peut guère séparer les anneaux <sup>1</sup>.

MM. Brunot et Bony ne cherchent pas « l'originalité inutile », mais ils ne rejettent pas non plus « la nouveauté ». Sans peur du scandale, ils n'enseignent plus qu'il y a cinq voyelles. Ils ont voulu rester « fidèles à la vérité des faits », constatés par la philologie moderne <sup>2</sup>.

(A suivre.)

D<sup>r</sup> JULIEN FAYRE.

## L'Édition vaticane de chant grégorien <sup>3</sup>

LE MOUVEMENT. (MESURE. — RYTHME.)

(Suite)

La mesure dans un chant moderne est indiquée tout au début du morceau (ou dans le milieu, si celle-ci vient à changer). La caractéristique de la mesure, c'est le retour périodique du temps fort et aussi la valeur égale de chaque mesure. Le « Ranz des vaches » que nous avons pris comme thème d'étude est à  $\frac{3}{4}$  ; il commence sur un temps fort, le premier ; il n'a pas d'anacrouse, de levée de mesure. Ce temps fort reviendra tous les 3 temps, fixement, inévitablement presque : c'est la chose principale à noter.

Voilà pour la mesure, passons au rythme.

Chacun connaît cette mélodie ; son rythme est le suivant :



Sans même savoir que c'est à 3 temps, en chantant correctement cette phrase, en observant exactement son rythme, on l'aura exécutée parfaitement.

Tel est le cas du chant grégorien. Point n'est besoin de savoir sa mesure, il n'y a qu'à chanter exactement la phrase avec son rythme et l'on aura une exécution correcte. Ainsi

page 8, le rythme est :  en l'observant bien, l'exécution devient bonne.

<sup>1</sup> Premier livre, p. 6.

<sup>2</sup> Premier livre, p. 7.

<sup>3</sup> Nos lecteurs voudront bien pardonner le retard de cet article, dû à la création de caractères typographiques musicaux.



Cependant, il est de l'essence du rythme d'avoir des notes fortes et des notes faibles, et cela est précisément aussi une chose essentielle en chant grégorien. C'est le point sur lequel on a le plus péché et sur lequel on pêche encore le plus dans les exécutions.

Quelles sont donc les notes *a) fortes* et *b) moins fortes* ?

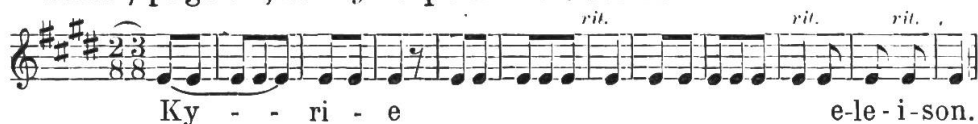
1° Nous l'avons dit : *a)* Toute première note sur une syllabe accentuée et *b)* sur une syllabe ayant un accent tonique secondaire ;

2° Toute note *a)* qui commence un groupe et *b)* un membre de groupe.

Ces notes fortes et moins fortes peuvent être, en quelque façon, équiparées aux temps forts ou demi-forts de nos mesures de musique. Aussi, en poussant notre analyse de la rythmique grégorienne, jusqu'à l'extrême, — nous allions dire jusqu'à l'excès, — nous verrions que l'on peut décomposer toute la phrase en petits segments de 2 croches ou de 3 croches, dont la première est *forte* ou *moins forte* et dont la dernière ou les dernières sont faibles et coulées. Si l'on voulait à toute force donner un semblant de mesure — je dis bien : un semblant — on mettrait :  $\frac{2}{8}$   $\frac{3}{8}$ . Ce serait alors un mélange de

mesures à  $\frac{2}{8}$  () , et de mesures à  $\frac{3}{8}$  (); ce mélange se trouverait excessivement varié. Encore faudrait-il bien se garder d'accentuer avec une égale force les premiers temps de toute ces petites mesures.

Ainsi, page 12, le *Kyrie* pourrait s'écrire :



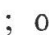



Ky - - ri - e e-le-i-son.


Il faudrait, disons-nous, ne pas du tout exagérer ce rythme à demi-fixe, surtout ne pas lui donner l'allure mathématique de notre musique moderne et ne pas faire non plus tous les premiers temps des mesures également forts, car ils ne le sont pas.


Si nous avons été aussi loin dans l'explication de la rythmique grégorienne, qu'on ne nous en veuille pas, c'est un des points les plus délicats et nous devons en parler avec détails et bien faire voir à nos lecteurs le mécanisme intime du rythme plain-chantique.


#### IV. Les notes.


Le copiste du moyen-âge, chargé de transcrire une pièce de chant grégorien se servait d'une plume large, ordinairement


en bois, qu'il tenait dans le sens de la ligne à écrire. C'est ce qui explique la formation d'un *carré* pour le *punctum*, le point la note simple ; ou bien d'un *losange*, dans une série de notes descendantes, le *climacus* par exemple ; ou bien du grand *trait* reliant deux notes éloignées, comme dans le *porrectus* . La queue de la virga  et les *barres* se faisaient également avec cette même plume abaissée ou remontée, sans changement de position.


L'écriture moderne de la musique n'emploie plus ce genre de signes. Les notes, écrites ou imprimées, affectent la forme d'ovales inclinés, remplis ou évidés. On trouve parfois, dans la musique religieuse écrite *alla breve* la *maxime*, qui équivaut à deux rondes : .


Dans le Kyriale Mathias, le *punctum* grégorien, — la note simple, l'unité de valeur, — est rendu par la croche .

Quand il n'y a qu'une note sur une syllabe, la croche se présente avec sa queue ordinaire : . — Pag. 73. 1<sup>re</sup> ligne.

S'il y a deux notes sur des degrés différents, toujours sur la même syllabe, les deux queues sont réunies et donnent :  Pag. 73. 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lignes. Ex. : Sancto.

Si les deux notes grégoriennes se trouvent sur le même degré et forme ce qu'on appelle un *pressus*, les deux croches réunissent leur valeur et l'on a la noire qui vaut deux croches :  — Par ex. pag. 47. 1<sup>re</sup> ligne : *in* ; 2<sup>me</sup> ligne : *excelsis*. Pag. 39. Sanctus.

Si, sur la même syllabè, il y a trois notes sur des degrés différents, les trois queues sont réunies et l'on a : , p. 15, à *sedes*, *Patris*, *miserere*, *Jesu*, *Christe*.

Si les trois notes sont sur le même degré, les valeurs s'ajoutent et l'on a : . le cas est rare. Pag. 43. 2<sup>me</sup> *sanctus* ; pag. 4\*, dernière ligne.

Cette fusion des queues en une ligne forte a l'avantage de « parler aux yeux » et d'aider à lier dans le chant des notes qui le sont en théorie.

Quand sur une même syllabe, — et le cas est très fréquent, — il y a plus de trois notes, la série complète se décompose en petits groupes de deux ou trois croches. Ces groupes seront réunis entre eux par une barre de liaison, ce qui gardera au long neume de la syllabe l'unité qu'il ne doit jamais perdre. Pag. 44, *Kyrie* ; pag. 55, *Kyrie*, etc., etc...

C'est ce travail de décomposition rythmique qui fait le mérite et l'utilité du Kyriale de M. Mathias. Si l'on n'a à sa disposi-

tion qu'une édition en notation grégorienne, il est parfois un peu difficile, surtout pour les longs neumes, de savoir les décomposer correctement et souvent l'ensemble dans un chœur a beaucoup à souffrir à cause de l'imprécision dans l'écriture rythmique grégorienne. Aussi pensons-nous que c'est un réel service à rendre à des chanteurs que de leur mettre entre les mains des livres où toutes les difficultés de rythme sont résolues clairement et où il n'y aura, pour bien chanter, qu'à être bon lecteur, sans même savoir, par exemple, le premier mot de tous les noms latins que portent les neumes grégoriens.

J. BOVET, *prof.*

---

## RAPPORT

*sur l'administration de la Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Fribourg, pour l'année 1908, lu à l'assemblée générale du 23 juin 1909, à Estavayer.*

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDEMOISELLES ET MESSIEURS,

Le Comité de la Caisse de retraite a l'honneur de soumettre à votre approbation le 73<sup>me</sup> compte annuel de cette institution. En même temps, pour ne pas perdre une habitude qui, croyons-nous, a produit jusqu'ici d'heureux résultats, il se fait un devoir de nous présenter un rapport succinct sur son administration pendant l'année 1908.

Permettez-nous encore de vous dire combien le Comité est heureux de se présenter, pour la première fois, dans cette vieille et si intéressante cité d'Estavayer, devant ce vaillant corps enseignant de la Broye qui a contribué dans une si large mesure à relever le niveau de l'instruction dans notre canton et à assigner à celui-ci un rang honorable parmi les autres Etats confédérés.

Et maintenant, entrons en matière sans tarder en commençant, comme de coutume, par les changements qu'a subis, en 1908, l'effectif des membres de notre Association.

### Etat des Sociétaires.

Au 31 décembre 1908, la Caisse de retraite comptait 552 membres, soit 6 de moins qu'en 1907. Nous continuerons à les classer comme suit :

Sociétaires ayant reçu la pension de Fr. 80 . . . . .	34
»           »           »   de   » 120-300. . . . .	25
»           »           »   de   » 150-500. . . . .	52
»           ayant versé les 25 cotisations et continuant l'enseignement . . .	75